

Informations générales

Promotion 2018-2021



Impressum

Haute école de santé Fribourg
Hochschule für Gesundheit Freiburg
Route des Arsenaux 16a
CH - 1700 Fribourg/Freiburg
+41 26 429 6000
heds@hefr.ch
www.heds-fr.ch

© HEdS-FR / septembre 2018 / JMO

Table des matières

Bienvenue à la Haute école de santé Fribourg	4
La profession infirmière.....	5
Principes régissant la formation en soins infirmiers	6
Des métiers de l'humain	6
Une formation d'adulte.....	6
Une formation en alternance.....	7
Une approche par compétences.....	7
Concept de formation du Bachelor of Science HES-SO en soins infirmiers	9
Principes généraux de la formation	9
Déroulement de la formation.....	9
Calendrier académique.....	10
Organisation modulaire.....	10
Description des modules.....	11
Première année Bachelor	11
Deuxième année Bachelor.....	13
Troisième année Bachelor	17
Principes pédagogiques et didactiques.....	21
Le paradigme de la formation	21
Les valeurs pédagogiques	21
Les approches pédagogiques.....	21
Les approches évaluatives	21
Modalités d'évaluation	23
Principes généraux	23
Modalités d'échec et de rattrapage pour les cours.....	24
Programme bilingue.....	25
Organisation générale.....	25
Internationalisation et mobilité	27
Soutien lors des études	28
Conseillères aux études.....	28
Mentorat.....	29
Informations complémentaires	30
Notes personnelles	31

Bienvenue à la Haute école de santé Fribourg

Chers étudiants,

Chères étudiantes,

Vous voilà à l'aube d'une captivante formation qui vous fera peu à peu découvrir notre école en tant que lieu de vie, sa philosophie et les personnes qui l'animent. Au fil des mois, par votre présence et votre énergie, vous en composerez la substance et contribuerez à son activité. Vous y serez tantôt acteurs et actrices, spectateurs et spectatrices. Cette école est désormais votre école.

Elle vous accueille dans un cadre à dimension humaine, au cœur de la ville de Fribourg et de son plateau universitaire. Dans un cadre de travail et d'études alliant dimension humaine et développement scientifique et technique, elle vous offre un environnement propice à vos études et à un état d'esprit tourné vers le plaisir d'apprendre et la découverte d'un nouveau métier. Dans ce contexte, vous pourrez compter sur le soutien de tout le personnel de l'école ainsi que sur celui des lieux de stages.

Vous vous engagez dans une profession qui contribue de manière significative à l'amélioration de la qualité de vie des personnes et à la promotion de la santé au sein de la société. Dans ce contexte, je vous encourage à toujours mettre l'humain au cœur de vos préoccupations et à travailler avec rigueur et humanité.

Soyez les bienvenus et les bienvenues au sein de la Haute école de santé Fribourg pour une période de formation professionnelle que j'espère couronnée de succès.

Jacques Mondoux, Doyen de la filière Bachelor en soins infirmiers

La profession infirmière

La profession infirmière est un domaine de plus en plus complexe et passionnant, se trouvant au cœur des mutations récentes de notre société. Elle a su s'adapter pour répondre aux nouveaux défis auxquels elle doit faire face par une qualification élevée, avec un haut degré de technicité, tout en renforçant ses compétences relationnelles et humanistes. Elle a su s'émanciper pour mieux travailler en partenariat avec les patient-e-s et au besoin défendre leur intérêt tout en assurant leur sécurité et en se sentant responsable de leur offrir des soins de qualité.

La profession infirmière contribue à l'amélioration de la qualité de vie des personnes et à la promotion de la santé au sein de la société.

"Les soins infirmiers contribuent au développement et au maintien de la santé ainsi qu'à la prévention des risques pour la santé; ils soutiennent les personnes durant leur traitement et les aident à faire face aux effets des maladies et des thérapies y relatives, dans le but d'atteindre les meilleurs résultats possibles dans les traitements et les soins, et de maintenir la qualité de vie la meilleure possible à toutes les périodes de la vie et jusqu'à la mort."¹

Un plan de carrière riche et varié, à la mesure de vos ambitions

La formation Bachelor en soins infirmiers offre la possibilité de nombreuses carrières professionnelles dans des institutions de soins ou des organisations humanitaires directement après la formation dans les milieux suivants :

- Hôpitaux de soins aigus (centres universitaires, cantonaux ou cliniques privées ou encore des centres ambulatoires)
- Etablissement de soins de longue durée (homes médicalisés, soins à domicile, soins palliatifs, foyer)

Elle permet de continuer à se former, tout au long de sa vie, dans un domaine particulier des soins, comme par exemple:

- Spécialisations cliniques : soins intensifs, soins d'urgence, soins d'anesthésie, soins en oncologie, en soins palliatifs, en pédiatrie, en gériatrie, en psychiatrie, etc.
- Master en sciences infirmières (MScN) : recherche, éducation, postes à responsabilité dans la gestion, la qualité des soins, etc.
- Master d'infirmier-ère praticien-ne spécialisé-e (IPS) : soins infirmiers et soins médicaux dans un domaine de spécialité.
- Doctorat en sciences infirmières : recherche.

¹ Définition des soins infirmiers professionnels: Spichiger et al. 2006

Principes régissant la formation en soins infirmiers

La formation dispensée à la Haute école de santé Fribourg est pertinente pour la société car elle répond aux besoins de santé présents et futurs de la population et s'ajuste au domaine socio-sanitaire. Le plan d'études respecte le cadre défini par la HES-SO et est réalisé en partenariat avec les institutions socio-sanitaires du canton de Fribourg et de la Suisse romande. La formation favorise ainsi l'employabilité de ses diplômé-e-s.

Des métiers de l'humain

La profession à laquelle prépare la filière soins infirmiers appartient aux « métiers de l'humain ». Le contexte dans lequel elle s'inscrit implique de prendre en compte trois facteurs essentiels:

- Le fait que les interventions et les pratiques dans les domaines socio-sanitaires ne permettent pas toujours de constater un effet immédiat et objectivable. Ces interventions font l'objet d'appréciations différentes, en lien avec des conceptions subjectives de la réalité sur laquelle elles prétendent agir. La pluralité des angles d'analyse et la capacité de décentration et de positionnement sont de ce fait indispensables.
- Le développement des fondements théoriques et épistémologiques sur lesquels s'appuient ces pratiques entraîne leur évolution rapide et nécessite une réactualisation permanente.
- Les contextes sociaux, économiques, culturels et politiques mouvants dans lesquels s'exerce cette profession impliquent que les finalités et contenus des interventions sont l'enjeu de transactions continues entre les différents acteurs et actrices.

De plus, cette profession a en commun de s'exercer auprès de personnes ou de groupes dans des situations qui ont, par conséquent, un caractère de singularité et de relative imprévisibilité. Cette particularité requiert des compétences spécifiques aux métiers de l'humain comme s'adapter aux circonstances, prendre en compte les potentialités des personnes, maîtriser son implication dans les situations.

Une formation d'adulte

Dans la formation en soins infirmiers, la part de l'étudiant-e comme acteur-trice de sa formation est fondamentale. Il-elle est encouragé-e à exercer son autonomie, sa responsabilité et ses raisonnements à travers des choix influençant le déroulement et l'orientation de son parcours de formation ou des projets personnels stimulant sa motivation et son implication.

Envisager une formation d'adulte implique du point de vue du corps professoral de prendre en considération un individu qui possède un vécu affectif et expérientiel - voire professionnel. Il est impératif d'en tenir compte pour une formation adéquate et efficace.

Une formation en alternance

La formation professionnelle, telle qu'elle est envisagée dans la filière soins infirmiers, ne vise pas seulement à préparer au travail, à un métier, mais bien à l'exercice d'une profession en permanente évolution.

L'alternance intégrative entre les temps de formation à l'école et sur le terrain constitue pour l'étudiant-e la possibilité d'être au contact très rapidement de la complexité des situations professionnelles. Le dispositif de formation vise à traiter les inévitables tensions nées de la confrontation des savoirs théoriques et des savoirs pratiques ainsi qu'à assurer la meilleure articulation entre eux. Il s'agit de travailler sur ces tensions et écarts pour développer une posture réflexive constante sur et dans l'action, constitutive d'une réelle professionnalisation.

La confrontation au milieu professionnel, dont les exigences sont évolutives en fonction de la progression de l'étudiant-e dans sa formation, est préparée, régulée, encadrée et soutenue en partenariat avec les institutions socio-sanitaires au travers d'un dispositif mis en place par la HES-SO: le dispositif de la formation pratique HES-SO. Ce dispositif représente une garantie de qualité de formation et des opportunités de collaboration avec les terrains.

Une approche par compétences

Le-La professionnel-le de niveau de formation HES est appelé-e à faire face à des situations problématiques, complexes et difficilement prévisibles. Ses actions professionnelles font appel simultanément à un savoir spécialisé et à des méthodes d'action variées pour une intervention par essence singulière, parce que destinée à des êtres humains. Praticien-ne réflexif-ve, sa capacité d'analyse et de réflexion est mise à l'épreuve de façon inédite dans toute situation d'action en tant que capacité à penser et théoriser la pratique.

On ne peut donc plus considérer les pratiques de la profession d'infirmier-ière de niveau HES comme des applications de prescriptions, de savoir-faire techniques et de normes correspondant à des situations prédéterminées. Cette façon de comprendre et d'appréhender l'activité et la formation professionnelles à travers la diversité, la contingence et la complexité croissantes de leurs types d'intervention implique de recourir à la notion de compétence plutôt qu'à celle de qualification en vue de tâches délimitées. Il s'agit de porter l'accent sur la capacité d'analyser les situations dans leur évolution, d'en percevoir les particularités et d'adapter l'intervention professionnelle en fonction de la singularité et de l'imprévisibilité des personnes et des contextes.

Le concept de formation du Bachelor of Science HES-SO en soins infirmiers se compose comme suit:

un référentiel de compétences génériques aux professions de la santé réparties en quatre catégories :

- un savoir approprié aux défis de la politique de santé ;
- une expertise professionnelle et des compétences méthodologiques ;
- un comportement professionnel et responsable ;
- des aptitudes à communiquer, à interagir et à documenter.

un référentiel de compétences pour les soins infirmiers décliné en sept rôles:

- expert-e en soins infirmiers
- communicateur ou communicatrice
- collaborateur ou collaboratrice
- manager

- promoteur ou promotrice de la santé
- apprenant-e et formateur ou formatrice
- professionnel-e

des axes de formation:

- contenus issus des savoirs scientifiques (disciplinaires et contributifs): science infirmière, sciences de la santé, sciences humaines, recherche (processus et méthodes)
- contenus professionnels: méthodes, démarches et outils de la profession, habiletés cliniques
- périodes de formation pratique: 6 périodes de formation pratique

un travail de bachelor qui contribue à l'intégration des résultats de la recherche dans sa pratique professionnelle

Concept de formation du Bachelor of Science HES-SO en soins infirmiers

Principes généraux de la formation

Tout en répondant à la mission et aux directives professionnelles en matière de soins infirmiers, la Haute école de santé Fribourg va au-delà de ces attentes en se positionnant à la pointe des savoirs actuels nécessaires à assurer la sécurité des patients ainsi que des soins de qualité. Les nouveaux et nouvelles professionnel-le-s seront ainsi encore mieux préparé-e-s à assurer la sécurité des patient-e-s et à prodiguer des soins de qualité tout en faisant face et en se positionnant dans les défis actuels qu'ils-elles rencontreront dans leur pratique professionnelle. Ils-Elles seront aptes à prendre des décisions cliniques avec les patient-e-s et leur famille en tenant compte de leurs valeurs et préférences, des meilleurs résultats de la recherche, ainsi que de son expérience et du contexte de soins dans lequel ils-elles se trouvent. La prise de décision est guidée par les valeurs dites du Caring, valeurs éthiques et humanistes guidant l'ensemble de l'activité de l'infirmière formée au sein de la HEdS-FR.

Durant la formation, la HEdS-FR utilise des méthodes pédagogiques innovantes afin d'allier les savoirs scientifiques et techniques permettant à la fois une centration sur le-la patient-e, au moyen d'un comportement éthique et responsable, et un haut niveau de technicité. Ces innovations sont au service du développement des compétences professionnelles nécessaires à la prise de décisions cliniques pertinentes dans des situations problématiques, complexes et difficilement prévisibles.

La HEdS-FR soutient les valeurs professionnelles suivantes :

- Engagement pour le-la patient-e et sa famille qui sont nos partenaires et le centre de nos préoccupations.
- Attitudes et comportements éthiques et humanistes (Caring).
- Engagement pour la sécurité des patient-e-s et la qualité des soins.
- Connaissances théoriques (savoir empirique) basées sur les meilleurs résultats actuels de la recherche.
- Participation à la maîtrise des coûts de la santé en prodiguant des soins efficaces, efficaces et en temps opportun.

Le programme de formation allie l'innovation professionnelle à l'innovation pédagogique et permet d'intégrer les différents savoirs disciplinaires propices au développement des compétences professionnelles. Ces compétences se développent, entre autre, à l'aide de matériel performant et adapté aux didactiques les plus exigeantes permettant à l'étudiant-e d'exercer des gestes techniques ou à communiquer dans une perspective de sécurité mais aussi de centration sur le-la patient-e et sa famille et ceci même dans des situations de soins complexes et difficiles.

Déroulement de la formation

La formation est organisée sur 3 ans (6 semestres) à plein temps, sous forme de cours, d'ateliers de pratique et de simulation, de séminaires ou de stages dans la pratique professionnelle. La formation mène au titre de Bachelor of Science HES-SO en soins infirmiers de 180 crédits ECTS. Ce titre est reconnu par la Confédération Suisse et l'Union Européenne. Il s'inscrit dans les Accords de Bologne.

La formation se déroule pour 2/3 à l'école (modules théoriques) et 1/3 en stage (modules pratiques). La formation pratique représente 40 semaines de présence dans un lieu d'exercice de la pratique professionnelle. Elle est organisée de manière coordonnée sur l'ensemble des sites afin d'assurer une meilleure répartition dans les lieux de la pratique.

Calendrier académique

Le semestre d'automne se déroule de la semaine 38 à la semaine 7 et comprend deux semaines de vacances à Noël et une semaine sans enseignement en 1ère et 2ème années (semaine 43). Le semestre de printemps se déroule de la semaine 8 à la semaine 37 et comprend une semaine de vacances à Pâques (selon le calendrier).

Le calendrier académique de la formation à plein temps peut être schématisé selon le tableau ci-dessous:

Semaine	Semestre d'automne																Semestre de printemps																																		
	38	39	40	41	42	43	44	45	46	47	48	49	50	51	52	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27	28	29	30	31	32	33	34	35	36
1ère année	1		2		2		PFP 1				Vacances		3		2		7		5				6		Vacances		PFP 2				6		7		7		8		Examens		Examens										
2ème année	9		9		10		Examens		Vacances		PFP 3				13				14		Vacances		15				Examens		PFP 4				Examens		Examens																
3ème année	PFP 5				17				Vacances		20 A		21 A		Examens		PFP 6				Vacances		PFP6		24		23		22		23		Examens		24				Examens		Examens										

Organisation modulaire

La taille des modules est fixée à 10 ECTS pour la formation pratique et à 5 ECTS pour la formation théorique, à l'exception du module de Travail de bachelor qui vaut 10 ECTS.

Description des modules

Première année Bachelor

Module 1 : Soigner la Personne en médecine - 5 ECTS

Dans ce module, vous allez étudier différentes situations qui concernent la prise en charge de Personnes² dans un contexte de médecine. La médecine interne est une spécialité intégrative des plus complexes ; elle s'intéresse aux diagnostics difficiles et à la prise en charge globale non-opératoire de personnes souffrant de pathologies touchant différents systèmes. Ce module comprend notamment des situations d'urgence médicale, l'orientation et le suivi aigu ou chronique de situations complexes de Personnes. Les soins aux Personnes atteintes de maladie cardiovasculaire seront particulièrement développés dans ce module. Les maladies cardiovasculaires sont la première cause de décès en Suisse et la troisième cause d'hospitalisation avec 114'995 hospitalisation par an (OFS 2015). Les soins aux Personnes atteintes de maladie respiratoire plus particulièrement de broncho-pneumopathies chroniques obstructives (BPCO) seront aussi développés. Cette pathologie a une prévalence de 3% dans la population suisse (OBSAN 2012), augmente à 8% chez les personnes de plus de 70 ans (Bridevaux & al 2010). Ces pathologies ont des répercussions négatives sur la Personne dans la vie quotidienne.

Dans ce module, le focus est mis sur la sécurité du patient et les soins centrés sur la Personne.

Module 2 : Soigner la Personne en psychiatrie - 5 ECTS

Dans ce module, vous aurez l'opportunité d'approfondir différentes situations qui concernent des Personnes dans le contexte de la psychiatrie. Le travail sur ces situations vous permettra d'explorer les psychopathologies les plus fréquentes tels que les troubles de l'humeur (dépression unipolaire et trouble bipolaire, trouble du spectre psychotique, troubles anxieux et syndrome post-traumatique), ainsi que les risques potentiels découlant de ces maladies mentales. Il faut préciser ici quelques indicateurs de l'Obsan (l'observatoire suisse de la santé 2015) en ce qui concerne les soins stationnaires en santé mentale. En effet, le taux d'hospitalisation moyen pour maladies mentales en Suisse est de 12,9 cas pour 1'000 habitants. La durée moyenne des séjours hospitaliers pour maladies mentales est de 27 jours. Enfin, la présence de maladie mentale augmente considérablement le risque de suicide (OFSP).

Vous vous pencherez aussi sur le vécu de la Personne qui traverse une maladie ou un trouble psychique. En outre, vous débuterez l'exercice de la démarche de soins, ceci entraînant le jugement clinique. Ce dernier sera exercé en vous basant sur l'évaluation de la situation dans sa globalité à l'aide de la relation thérapeutique, de l'évaluation du statut mental et de plusieurs instruments validés. Les interventions infirmières seront développées à partir des guides de bonnes pratiques et adaptées de façon spécifique à chaque situation clinique et aux besoins de la Personne. Les interventions s'appuieront aussi sur le cadre théorique du rétablissement dans le but de promouvoir le retour à une balance équilibrée de la santé mentale et de la qualité de vie.

Le statut des maladies psychiques dans notre société sera thématiqué et la réflexivité personnelle promue afin de construire une posture professionnelle. Différentes méthodes d'entretien et de communication spécifiques à l'égard de ces patient-e-s seront exercées.

² Personne avec un P majuscule : personne, famille, communauté.

Module 3 : Soigner la Personne en chirurgie - 5 ECTS

Dans ce module, vous allez étudier différentes situations qui concernent des Personnes dans un contexte de chirurgie. La chirurgie regroupe toutes les pathologies médicales et les traumatismes nécessitant une intervention chirurgicale. Dans ce module seront traités les domaines de chirurgie vasculaire, viscérale et orthopédique. Les infirmières des services de chirurgie ont pour mission de réaliser et d'assurer la phase péri-opératoire (i.e. pré-per-post opératoire) du-de la patient-e. Ce contexte complexe, évolutif et multidisciplinaire nécessite la mise en œuvre de moyens institutionnels, organisationnels, humains, de procédures diagnostiques, de techniques et de moyens thérapeutiques spécifiques dans lesquels l'infirmière est étroitement impliquée. Les actes chirurgicaux impliquent incision, excision, manipulation ou suture de tissus ; ils nécessitent généralement une anesthésie locale ou générale pour contrecarrer la douleur (Organisation Mondiale pour la Santé OMS, 2008). Bien que ces actes chirurgicaux aient pour but de sauver ou améliorer des vies, des complications sérieuses surviennent dans 3 à 16% des interventions chirurgicales hospitalières dans les pays industrialisés, avec des taux d'incapacité permanente ou de mortalité d'environ 0.4 à 0.8%.

La sécurité chirurgicale est un défi mondial pour l'OMS pour la sécurité des patients. En effet, près de la moitié des événements indésirables causant des préjudices aux patients hospitalisés sont liés à des soins chirurgicaux ; la moitié de ces préjudices sont évitables. L'OMS relève que les principes connus de sécurité chirurgicale sont appliqués de manière incohérente, même dans les services les plus perfectionnés (OMS, 2008). Ce module mettra donc le focus sur la sécurité de la Personne à travers les mesures d'accompagnement et de surveillance péri opératoire ainsi que sur la centration des soins sur la personne.

Module 4 : Habiletés cliniques et pratiques professionnelles I - 5 ECTS

Dans ce module, vous allez apprendre et exercer, dans un cadre sécurisé, des gestes techniques et différentes approches professionnelles que vous allez pratiquer ensuite dans vos stages. L'Office fédérale de la santé publique (OFSP) estime que 70'000 personnes contractent chaque année une infection associée aux soins (IAS) au niveau hospitalier et qu'environ 2'000 en meurent. Afin d'assurer la sécurité du patient vous serez amenés à comprendre les indications, contre-indications, complications, alternatives, surveillances, informations à donner à la Personne, ainsi que les informations à transmettre aux autres professionnels.

Dans ce module, le focus est mis sur la sécurité du patient et les soins centrés sur la Personne.

Module 5 : Soigner la Personne en pédiatrie - 5 ECTS

Ce module s'intéresse aux soins à apporter à l'enfant hospitalisé ainsi qu'à sa famille. Au travers de cinq situations emblématiques, nous traverserons les âges et le développement de l'enfant depuis sa naissance jusqu'à l'adolescence. Nous étudierons les pathologies les plus courantes et les soins infirmiers (ainsi que l'accompagnement de la famille) y relatifs ; basés sur les résultats probants et les recommandations les plus actuelles. La spécificité de ce module est qu'il approche une population vulnérable et qu'il demande donc de développer des compétences particulières, principalement au niveau de la sécurité et de la communication.

Module 6 : Soigner la Personne en gériatrie - 5 ECTS

En Suisse, les personnes âgées représentaient 17,8% de la population en 2014 (OFS, 2015).

De plus, la prévision de l'Office fédéral des statistiques est la suivante : en 2060 les personnes âgées + 65 ans représenteront jusqu'à 28,3% de la population totale (OFS, 2015).

D'autre part, la population des personnes âgées est présente dans tous les contextes de soins: en 2014, 42% des hospitalisations concernaient des personnes de plus de 65 ans (OFS, 2015).

Le vieillissement a pour conséquence une diminution progressive des capacités physiques et des capacités mentales, une augmentation du risque de maladie, et le décès. Ainsi, à mesure que l'âge avance, les personnes risquent de plus en plus de présenter des problèmes de santé. En effet, la définition de la vieillesse par l'OMS souligne la complexité de l'état de santé de par l'apparition de plusieurs composantes pathologiques qui engendrent des conséquences appelées les syndromes gériatriques, parmi lesquels on retrouve les délires, mais également la fragilité, l'incontinence urinaire, les chutes, et les escarres.

Le vieillissement entraîne une complexité des situations de soins rencontrées par les soignants qui doivent donc acquérir des compétences spécifiques aux personnes âgées.

Module 7 : Sciences infirmières - 5 ECTS

Ce module de Sciences Infirmières I fait suite à la semaine d'introduction et souhaite démontrer comment le jugement clinique de l'infirmière peut être éclairé par des conceptions de soins et viser la meilleure qualité de soins possible. Nous explorerons la démarche de soins influencée par l'école de pensée de l'apprentissage de la santé de McGill qui propose une centration sur les ressources de la Personne, ses stratégies de coping et sa motivation, en partenariat avec la Personne. Nous explorerons également la théorie des autosoins de D. Orem qui définit la Personne comme capable de se prendre en charge en mettant en place des stratégies personnelles en fonction de ses habitudes. Nous explorerons également les attitudes du caring afin de maintenir cette posture de respect de l'autre. C'est durant le stage que vous expérimenterez le lien entre la démarche de soins et un certain regard théorique et les dimensions de la qualité des soins que sont la sécurité, la centration sur la Personne, l'efficacité, l'efficience, le temps opportun. Nous ferons une incursion dans la recherche des bonnes pratiques afin de pouvoir référencer et soutenir nos interventions. En retour de stage, nous mènerons une réflexion sur notre histoire et notre éthique professionnelle.

Module 8 : Habiletés cliniques et pratiques professionnelles II 5 ECTS

Dans ce module d'habiletés cliniques et pratiques professionnelles II, vous allez apprendre et exercer dans un cadre sécurisé des gestes techniques et différentes approches professionnelles que vous allez pratiquer ensuite dans vos stages. L'Office fédérale de la santé publique (OFSP) estime que 70'000 personnes contractent chaque année une infection associée aux soins (IAS) au niveau hospitalier et qu'environ 2'000 en meurent. Afin d'assurer la sécurité du patient vous serez amenés à comprendre les indications, contre-indications, complications, alternatives, surveillances, informations à donner à la Personne, ainsi que les informations à transmettre aux autres professionnels.

Dans ce module, le focus est mis sur la sécurité du patient et les soins centrés sur la Personne.

Deuxième année Bachelor

Module 9 : Soigner la Personne en oncologie et en réadaptation - 5 ECTS

Le module est en construction. À travers 4 situations de soins en oncologie et en réadaptation, les étudiant-e-s développeront leurs compétences dans ces deux contextes de soins caractéristiques de maladies chroniques.

Les étudiant-e-s seront capables de prendre une décision clinique partagée et réaliseront une démarche de soins complète et systématique :

- • En établissant une relation de confiance avec le patient dans le contexte des soins en oncologie et en réadaptation.

- en analysant, à l'aide de connaissances biomédicales, pharmacologiques, en sciences infirmières, 4 situations fréquemment rencontrées dans les soins aux personnes atteintes de cancer (sein et poumon) ou de maladie cardiovasculaire (AVC, infarctus) ;
- en argumentant la décision partagée, en priorisant les besoins/problèmes et en déterminant les objectifs/résultats de soins ;
- en proposant et planifiant des interventions en lien avec les préférences et valeurs du-de la patient-e, recommandées scientifiquement ;
- en évaluant l'efficacité et la pertinence des interventions infirmières à l'aide des résultats de soins ;
- en documentant et transmettant les informations afin d'assurer la continuité des soins et la sécurité ;
- en se référant au modèle du Caring et les soins centrés sur la Personne pour promouvoir l'espoir, les ressources et les stratégies d'adaptation ;
- en étant sensible au fonctionnement du système de santé suisse par rapport à la prise en charge de la réadaptation - dans les différentes étapes de la maladie.

Module 10 : Soigner la Personne souffrant d'addiction et de dépendances - 5 ECTS

L'addiction est une maladie ; elle se caractérise par des comportements compulsifs qui persistent malgré les conséquences graves pour la santé et la vie sociale des individus concernés et de leur entourage. La dépendance ou l'abus de substances peut entraîner des décès prématurés. Dans notre pays, un décès sur sept (soit environ 9000 cas par an) est lié au tabac ; 1600 personnes meurent des suites de l'abus d'alcool et environ 120 d'une consommation de drogues (surdoses). Les coûts sociaux liés à la dépendance et aux comportements à risque sont, eux aussi, significatifs. Aux coûts de santé directs s'ajoutent les coûts économiques indirects : au total, pas moins de 14 milliards de francs de perte de productivité sont attribuables aux arrêts maladie, aux retraites anticipées et aux décès. La consommation de substances psychoactives est largement répandue en Suisse : neuf personnes sur dix boivent de l'alcool, une sur quatre fume et 500 000 ont fumé au moins une fois du cannabis l'année passée. On estime que 250 000 personnes sont dépendantes à l'alcool en Suisse. On ne dispose pas de chiffres précis sur l'étendue de ce phénomène, car de nombreuses personnes éprouvent de la honte à demander de l'aide. En 2013, environ un quart des personnes admises en clinique psychiatrique ont eu pour diagnostic principal une consommation problématique de substances. Les consultations chez le psychiatre, prescrites par le médecin de famille sont liées à l'alcool dans un cas sur six (OFSP Suisse, 2018).

Dans ce module, vous allez rencontrer différentes situations en lien avec des personnes souffrant d'addiction, soit à une ou plusieurs substances, soit aux addictions sans substance. Vous allez également approfondir vos connaissances sur les comorbidités psychiatriques les plus fréquemment rencontrées en lien avec les addictions telles que le trouble de la personnalité borderline. Vous allez travailler autour de ces situations en intégrant les différentes psychopathologies, les risques potentiels en lien avec la problématique, ainsi que le vécu de la Personne. Dans ces trois domaines, vous apprendrez à construire une démarche de soins. Les interventions infirmières seront développées à partir des guidelines EBN, adaptées et spécifiées à chaque situation clinique et aux besoins de la Personne.

La position de la dépendance dans notre société et une posture professionnelle seront thématiques et entraînées par des approches d'entretien et de communication spécifiques vis-à-vis de ces patients. Les principes de la politique des addictions en Suisse vous seront présentés.

Module 11 : Initiation à la recherche en Sciences infirmières - 5 ECTS

Cette initiation à la recherche en sciences infirmières a pour but de vous donner des moyens pour améliorer la qualité des soins, contribuer à faire évoluer la discipline et la pratique infirmière. Les

dimensions de la qualité de soins (sécurité, patient-centré, efficacité, à temps opportun, équité) sont garanties par les résultats de la recherche en sciences infirmières à travers les interventions mises en place.

L'approfondissement du modèle EBN vous permettra d'effectuer un jugement clinique dans une situation concrète en respectant les 4 dimensions du modèle EBN. Pour répondre à l'approche centrée sur le patient l'aspect de la préférence du patient sera présenté sous forme de vignette de patient avec une problématique de soin explicite qui s'oriente vers un résultat de soin et dans laquelle les préférences, le vécu et les valeurs de la Personnes seront explicités.

L'analyse de cette vignette vous conduira à formuler une question opérationnelle afin de pouvoir effectuer une recherche documentaire. Les cours proposés autour des notions de statistiques, des différentes étapes d'une recherche et des principes éthiques de la recherche vous aideront à analyser et évaluer des articles sélectionnés selon des grilles spécifiques à chaque devis de recherche. Les résultats des articles analysés vous permettront de faire des propositions d'intervention concrètes et pertinentes pour le patient, issues de votre vignette.

Vous ferez connaissance des deux paradigmes épistémologiques de la recherche en sciences infirmières. Vous aurez la possibilité de vous approprier l'approche quantitative, qualitative et mixte à travers toutes les étapes du processus de recherche et de comprendre le lien entre le devis choisi et la collecte et l'analyse de données.

Module 12 : Habiletés cliniques et pratiques professionnelles III - 5 ECTS

Dans les modules habiletés cliniques et pratiques professionnelles (I, II, III, IV et V), vous allez apprendre et exercer dans un cadre sécurisé, pas de mise en danger des personnes, pas de jugement, temps réflexif avant, pendant et après l'activité (feedback, débriefing, DPdI), des gestes techniques et différentes approches professionnelles que vous allez pratiquer ensuite dans vos stages. Vous serez amenés à comprendre les indications, contre-indications, complications, alternatives, surveillances, informations à donner au patient, ainsi que les informations à transmettre aux autres professionnels en lien avec chaque habiletés ou pratique.

Module 13 : Soigner la Personne à domicile - 5 ECTS

Ce module répond au besoin croissant de formation pour travailler dans le domaine de l'aide et des soins à domicile. L'évolution démographique ainsi que l'évolution du système de santé au niveau suisse crée un besoin accru de personnel infirmier hautement qualifié pour gérer la complexité inhérente aux situations de maintien à domicile. C'est un véritable défi aussi bien au niveau suisse que cantonal. Selon l'Office fédéral de la statistique (2017) près de 340'000 personnes ont bénéficié, en 2016, de prestations d'aide et de soins à domicile, ce qui correspond à 4% de la population. Environ 2 clients sur trois sont des femmes et près de 44% ont plus de 80 ans.

Un des enjeux majeurs rencontrés dans ce contexte de soins est la problématique de la limite du maintien à domicile : qu'est-ce qui est acceptable pour la personne soignée (le client/la cliente), pour son entourage, pour le personnel soignant et d'accompagnement, et pour la société ?

Ceci nous a amené à choisir 3 situations pour ce module, qui présentent des caractéristiques emblématiques de cette question de maintien à domicile (par exemple fin de vie à domicile, impuissance / démission des soignants, bienfaisance, négligence).

Vous apprendrez des éléments liés aux pathologies en cause, aux capacités ou limites du client/de la cliente à assurer ou pas son fonctionnement quotidien, au réseau socio-sanitaire. Ces éléments seront questionnés à la lumière des dimensions de la qualité suivantes : sécurité, soins centrés sur la personne, efficacité, efficience et en temps opportun, éthique. Cette dernière dimension est un focus particulier du module.

Module 14 : Situations urgentes dans différents contextes - 5 ECTS

Ce module a pour objectif général de construire des compétences qui vous permettent d'agir adéquatement et efficacement lors de situations de soins aiguës, complexes et urgentes. La détection précoce de la détérioration de l'état du patient par une évaluation systématique est l'un des fils conducteur du module, de même que la prise en charge infirmière rapide, autonome et en collaboration avec l'équipe soignante. Les connaissances et capacités que cela exige sont développées à partir de différentes situations qui sont contextualisées en milieu hospitalier aigu et chirurgical. Cependant une attention particulière sera portée au transfert de ces compétences vers d'autres contextes afin de maintenir une offre en soins infirmiers dans des situations urgentes.

Module 15 : Leadership professionnel - 5 ECTS

Ce module vise à développer, chez des étudiants en fin de 2^{ème} année, des compétences de leader dans le travail en équipe intra et interprofessionnelle. Ces compétences sont essentielles pour leur permettre d'assurer leur rôle d'expert en soins, de communicateur, de collaborateur, de manager et de professionnel lors de leur future période de formation pratique (PFP4-5-6) (PEC 2018, Référentiel de compétences).

La littérature professionnelle et les milieux de soins insistent sur ce rôle de leader car il est prouvé qu'il permet d'obtenir des soins de meilleure qualité et de génère des milieux de travail plus sains. Il concerne tous-toutes les infirmiers-ères qu'ils-elles soient au lit du patient, dans la gestion ou dans la politique. Il est mis en avant pour répondre aux problématiques actuelles à savoir des conditions de travail difficiles, une pénurie de personnel infirmier, des difficultés à recruter, beaucoup d'abandons prématurés de la profession, des soins peu sécuritaires, peu efficaces, qui n'utilisent pas suffisamment les données probantes, des populations en croissance et vieillissantes, des séjours hospitaliers qui se raccourcissent, le déplacement des maladies aiguës vers les maladies chroniques, la complexification des situations, l'augmentation des échanges interprofessionnels et l'explosion des coûts de la santé (RNAO, 2013). L'infirmier-ère leader ose « prendre la parole, prendre la défense de ses patients, prendre sa place dans l'équipe intra et interdisciplinaire, proposer des changements de pratique et se définir comme un expert en soins. Il-elle voit au-delà du soin ». (Desrosiers, 2014, Présidente-directrice-générale de l'Ordre des infirmières et infirmiers du Québec (OIIQ) de :

https://www.oiiq.org/sites/default/files/uploads/pdf/l_ordre/ordres_regionaux/ORIILL/2014/oriill_leadershi_p_infirmier_pouvoir_influence_2014.pdf.

Cette posture de leader a été thématifiée au niveau canadien et a abouti, en 2013, à la création d'un « modèle conceptuel du développement et maintien du leadership infirmier » (RNAO, 2013, Association des infirmières et infirmiers autorisés de l'Ontario (2013). Développement et maintien du leadership infirmier, (2^e éd.). Toronto (Ontario) : Association des infirmières et infirmiers autorisés de l'Ontario)

Dans ce modèle, le leadership transformationnel est décrit comme le type de leadership qui induit les résultats les plus positifs pour les patients, les soignants, l'organisation et le système. (RNAO,2013).

Le leader transformationnel agit comme un modèle ; il est source d'inspiration et de motivation pour ses pairs ou ses subordonnés ; il obtient leur soutien, non grâce à des récompenses comme dans le leadership transactionnel, mais en faisant appel à des idéaux et des valeurs telles que la liberté, la justice, l'égalité et la paix. (James Burn 1978, historien et politologue américain, spécialiste des études sur le leadership :

<http://www.leadership-central.com/burns-transformational-leadership-theory.html#axzz5BsSbzsBk>)

L'infirmier-ère leader transformationnel-le est, en synthèse, une personne avec un sens moral affûté, une identité professionnelle forte, des compétences en leadership et une intelligence émotionnelle développée. Il-elle est capable de créer des liens et de gagner la confiance des membres de son équipe et de l'équipe interprofessionnelle; il sait mettre en place un milieu de travail « habilitant » et générer une

culture qui favorise le développement et l'intégration des connaissances ; il est capable de diriger et maintenir le changement ; il arrive aussi à équilibrer les valeurs et les priorités même quand elles sont concurrentielles. (RNAO, 2013).

Module 16 : Habiletés cliniques et pratiques professionnelles IV - 5 ECTS

Dans les modules habiletés cliniques et pratiques professionnelles (I, II, III, IV et V), vous allez apprendre et exercer dans un cadre sécurisé, pas de mise en danger des personnes, pas de jugement, temps réflexif avant, pendant et après l'activité (feedback, débriefing, DPdI), des gestes techniques et différentes approches professionnelles que vous allez pratiquer ensuite dans vos stages. Vous serez amenés à comprendre les indications, contre-indications, complications, alternatives, surveillances, informations à donner au patient, ainsi que les informations à transmettre aux autres professionnels en lien avec chaque habiletés ou pratique.

Troisième année Bachelor

Module 17 : Soutien à l'autogestion de la personne - 5 ECTS

Ce module s'inscrit dans la continuité des modules 9 et 13 (vérifier numéros) et aboutit à la prise en charge adaptée au contexte des maladies chroniques, plus particulièrement dans le soutien à l'autogestion. Il se base sur le Montreal model.

Ce module aborde le cœur du travail pour accompagner l'autogestion dans ses principes de base mais pas les spécificités qui seront abordées lors d'un apport sur les standards des populations spécifiques lors de la recontextualisation. Seront aussi abordées les limites de l'autogestion et l'adaptation exigée par les populations vulnérables.

Module 18 : Interprofessionnalité - 5 ECTS

Ce module est en construction en collaboration avec la filière ostéopathie et la faculté de médecine de l'Université de Fribourg. L'éducation interprofessionnelle permettra aux étudiant-e-s de côtoyer des étudiant-e-s de différentes disciplines afin qu'ils-elles apprennent à se connaître, à favoriser le transfert de connaissance et à développer les compétences de collaboration.

Les objectifs principaux de ce module sont :

- collaborer efficacement avec les autres professionnel-le-s de la santé dans le but d'améliorer les résultats de soins de tous les patients ;
- se positionner au niveau disciplinaire ;
- participer au fonctionnement interprofessionnel efficace ;
- exercer son argumentation au sein d'une équipe interprofessionnelle ;
- exercer son raisonnement clinique dans des situations en interprofessionnalité.

Module 19 : Développement personnel - 5 ECTS

Nous décrivons ci-après quelles sont nos intentions pour ce module de développement personnel. Choisir la profession d'infirmière ou d'infirmier, c'est choisir de soigner et d'aider l'autre différent-e de soi-même. Aussi forte que soit la motivation pour ce métier, la littérature montre que pour être en mesure de soigner la personne en se centrant sur elle, il est nécessaire d'explorer notre intériorité, de nous poser des questions sur nous-mêmes et sur notre rapport à l'autre. Soigner c'est aussi être en mesure de générer des changements chez la personne pour lui permettre de s'adapter à de nouvelles situations, en raison des phénomènes qui perturbent son équilibre. Pour ce faire, le développement personnel de l'infirmier et

de l'infirmière est indispensable. En outre la philosophie de soins choisie dans notre école est le caring, et dans cette approche, il importe que l'infirmier, l'infirmière entre dans un processus de connaissance de lui-même, d'elle-même, qui lui permette l'actualisation du soi personnel et celui des autres.

Devenir infirmière ou infirmier signifie évoluer dans des milieux de soins diversifiés qui ont chacun leurs spécificités ou leurs caractéristiques et leurs points communs. Parmi les points communs : rencontrer l'autre, être traversé par des éprouvés sont des incontournables. Ces incontournables s'ils peuvent sembler banals dans la vie courante, le sont rarement dans la vie professionnelle d'un infirmier ou d'une infirmière. Et pourquoi est-ce fréquemment ainsi ? Nous pensons que ce réel est en lien avec le phénomène de la vulnérabilité et/ ou fragilité de la personne en situation de maladie et hospitalisée. Certes, les infirmiers et les infirmières ne travaillent pas uniquement dans des hôpitaux ou avec des personnes malades ! Mais assez souvent tout de même. Ce module cherchera donc à favoriser votre connaissance intrapersonnelle et interpersonnelle quel que soit le domaine d'exercice de votre activité, du moins c'est ce que nous escomptons.

Dans ce module, vous aurez l'occasion de vous centrer sur vous-même, sur vos besoins pour progresser dans la connaissance de vous-même et des autres. Vous serez amené-e-s à définir des objectifs personnels et à les accomplir de manière fonctionnelle. Ce module conjuguera des connaissances théoriques, des échanges avec le groupe d'étudiant-e-s constitué, des exercices, de l'autoréflexion et de l'expérience personnelle. Nous ferons appel aux travaux scientifiques en lien avec notamment l'intelligence émotionnelle pour vous permettre d'optimiser avantageusement votre développement personnel.

Régulièrement, au long des trois ans de formation, des heures en présentiel seront planifiées en groupe avec un-e professeur-e du groupe thématique (santé-psychique, promotion de la santé et diversité) dans les différents modules et des heures de travail personnel à distance seront aussi planifiées. Dans chaque unité d'enseignement en présentiel, des thèmes seront introduits et travaillés. Pour ce qui est de l'étude à distance, des stratégies de travail vous seront proposées.

Module 20 : Modules à option - 5 ECTS

Ce module est en construction et proposera différents choix pour les étudiant-e-s. Les différents modules permettront l'approfondissement des compétences dans la qualité des soins auprès de populations à risque de vulnérabilité et dans la diversité.

Module 21 : Engagement professionnel et satisfaction au travail - 5 ECTS

Ce module est en construction. Il se centre sur l'infirmier-ère en travaillant sa posture, son engagement et ainsi en favorisant son émancipation.

Les objectifs principaux de ce module sont :

Axe : Centration sur la profession infirmière et ses champs de tensions

- prendre conscience de son/ses rôle-s possible-s dans le développement de la profession infirmière ;
- développer une posture d'analyse de pratique émancipatoire infirmière ;
- développer une pensée critique du contexte socio-économique et politique du domaine de la santé ;
- développer le nursing advocacy au niveau de la société en étant capable de s'engager à identifier les injustices et analyser les éléments complexes en lien avec le contexte sociopolitique afin de défendre l'équité dans les soins aux patients, voire de défendre ses intérêts.

Axe : Centration sur l'acteur infirmier dans son étape de transition afin de durer dans la profession

- développer la capacité de trouver un équilibre entre ses propres ressources et limites confrontées à celles de son futur lieu de travail en vue d'un épanouissement professionnel et pour durer dans la profession. (Proposer des pistes) (comprendre prendre soin de soi – éviter burnout) ;
- identifier les possibilités et conditions pour développer une carrière dans la profession infirmière (rencontre avec employeurs - FC-Magnet hospital-formation post-grade...//individuelles ?) ;
- être conscient des droits et devoirs dans le monde du travail infirmier, de la sécurité au travail pour les professions de la santé et les mobiliser en cas de besoin (à affiner) ;
- se sentir capable de faire face à des situations complexes dans différents contextes pour renforcer sa confiance en vue de la transition professionnelle.

Module 22 : Promotion de la santé - 5 ECTS

Ce module est en construction. Il permettra d'exercer la méthodologie de projet, en collaboration avec nos partenaires de la pratique, et de développer les compétences en promotion de la santé dans la communauté.

Les objectifs principaux de ce module sont :

- acquérir et appliquer une posture professionnelle guidée par les principes de promotion de la santé communautaire :
 - remobiliser les prérequis afin de les intégrer dans la problématique du projet ;
 - baser sa pratique sur le plus haut niveau de preuve scientifique disponible en documentant une problématique de santé publique et en utilisant les études épidémiologiques ;
 - identifier et conscientiser la vulnérabilité de la population étudiée ;
 - faire émerger un questionnement relatif à une problématique de santé donnée propre au setting dans lequel elle s'inscrit ;
 - intégrer, dans la réflexion et la pratique, des modèles et théories issus de la santé publique et des sciences humaines et sociales ;
 - appliquer l'empowerment à son rôle professionnel en menant un projet auprès d'une population.
- transférer dans sa pratique les principes de promotion de la santé ;
- identifier et reconnaître ses propres valeurs et les valeurs en jeu dans le projet ;
- connaître ses limites et renforcer ses ressources en lien avec sa propre santé ;
- acquérir les bases méthodologiques du projet.

Module 23 : Travail de bachelor - 10 ECTS

Dans sa pratique quotidienne, l'infirmier-ière est de plus en plus appelé-e à intégrer les résultats de la recherche et à fonder sa pratique sur des résultats probants.

Un travail de recherche réalisé dans le contexte d'une formation, qu'il s'agisse d'un travail de bachelor, poursuit toujours trois visées différentes qui sont une visée de production scientifique, une visée de formation personnelle théorique et une visée de formation personnelle d'ordre méthodologique.

Chaque travail de bachelor est dirigé par un directeur ou une directrice qui est responsable du suivi individuel ou du groupe ainsi que de l'évaluation du travail de bachelor.

Modules de formation pratique 1-6 : chaque module représente 10 ECTS

Les périodes de formation pratique dans les terrains d'exercice professionnel constituent une partie importante de la formation pratique. Elles sont sources d'apprentissages utiles à la formation clinique, à la formation relationnelle, technique et gestuelle, à la formation à l'enseignement et à l'éducation, à la formation à l'analyse du travail et à la gestion, à la formation à la recherche et au développement. Le but

prioritaire des périodes de formation pratique est de permettre à l'étudiant-e, par la mise en situations, de développer les compétences professionnelles.

Une pratique réflexive implique la réflexion dans et sur l'action. L'alternance est un moyen privilégié de la développer, en confrontant les différents acteurs concernés par la formation et la profession.

Les ateliers, les laboratoires pratiques, les séminaires, les stages d'observation font également partie de la formation pratique.

Les syllabus et descriptifs de tous les modules se trouvent sur l'intranet de l'école (SharePoint), à disposition des étudiant-e-s, et sur le site internet www.heds-fr.ch

Principes pédagogiques et didactiques

Le paradigme de la formation

Le plan d'études se situe dans un paradigme socioconstructiviste et interactif, comportant trois dimensions:

- une dimension constructiviste: l'étudiant-e construit ses connaissances et développe une activité réflexive sur ses propres connaissances; l'étudiant-e construit son savoir à partir de ce qu'il sait déjà, dans une dialectique qui s'établit entre ses représentations, les anciennes et les nouvelles connaissances.
- une dimension liée aux interactions sociales: l'étudiant-e apprend avec ses pairs, avec les enseignant-e-s, avec les soignant-e-s et avec la clientèle.
- une dimension liée aux interactions avec le milieu: l'étudiant-e construit ses connaissances dans des situations professionnelles.

Par ailleurs, la formation s'inscrit résolument dans une approche de l'apprentissage tout au long de la vie (*Lifelong Learning Programme*), ce qui implique d'apprendre à l'étudiant-e le caractère éphémère des connaissances qu'il-elle acquiert, de lui faire prendre conscience de sa responsabilité dans l'actualisation de ses connaissances et de l'outiller pour continuer à apprendre (apprendre où et comment chercher les savoirs nouveaux, évaluer la validité des savoirs à disposition, construire de nouvelles connaissances...).

Les valeurs pédagogiques

La formation s'inscrit dans un processus de professionnalisation qui a pour visée principale de permettre à l'étudiant-e de devenir un acteur ou une actrice réfléchi-e afin de répondre aux besoins de santé présents et futurs de la population.

Le programme de formation est pensé pour des jeunes adultes et des adultes capables de progresser vers la responsabilisation, l'autonomie, l'actualisation de leurs connaissances et le développement de compétences contextualisées. Il privilégie une approche pédagogique centrée sur l'engagement des étudiant-e-s et sur l'apprentissage, plutôt que sur le modèle transmissif.

Les approches pédagogiques

En matière d'approches pédagogiques, les évidences montrent que certaines approches sont plus propices au développement des compétences. Ce sont des approches qui visent la résolution de problèmes, la compréhension de situations, l'authenticité des situations d'apprentissage. Par ailleurs, elles privilégient l'intégration des connaissances.

Dans ce sens, l'apprentissage par problème et la pédagogie de projet, utilisées durant la formation, pourront soutenir le développement de l'autonomie et de l'apprentissage de l'étudiant-e.

Les approches évaluatives

Dans une approche compétences, le dispositif d'évaluation vise à rendre compte du niveau atteint par l'étudiant-e et implique de l'attester à partir d'indicateurs fiables et valides. On parle dès lors de

l'évaluation en situation authentique, à savoir «le recours à des moyens d'évaluation qui s'apparentent à la réalité».

Ceci sans négliger l'importance de maintenir une évaluation des connaissances, ressources indispensables au développement des compétences.

Mise à part l'évaluation des performances en stage, qui est la situation la plus authentique, il est possible d'évaluer le développement des compétences grâce à certains types d'épreuves comme l'examen clinique objectif structuré (ECOS).

Modalités d'évaluation

Principes généraux

Sessions d'examens

La HEdS-FR organise trois sessions d'examens par année (automne - printemps - rattrapage). La session de rattrapage permet l'évaluation, une deuxième fois, d'un module échoué durant l'année académique. Elle est organisée durant les semaines 35 et 36 pour les 1^{ère} et 2^{ème} années, et durant les semaines 34 et 35 pour la 3^{ème} année ; les étudiant-e-s sont tenu-e-s de réserver cette période au besoin.

Les évaluations sommatives sont obligatoires. En cas d'absence justifiée lors d'une évaluation, le-la doyen-ne, sur proposition du-de la responsable de module, décidera de la forme de l'évaluation de remplacement.

En cas de travaux non rendus dans les délais, sans justification, d'absence non justifiée, de tricherie ou de plagiat, l'appréciation « F » est attribuée. Il en va de même pour les bilans de compétences et contrats tripartites qui ne seraient pas restitués, au-à la responsable de module, au plus tard 3 semaines après la fin du stage.

Inscription aux sessions d'examens

Les étudiant-e-s sont d'office inscrit-e-s aux sessions d'examens semestriels. L'inscription à l'évaluation d'un module dans une session d'examen détermine l'obligation de la réaliser. Le non-respect de cette obligation amène à l'attribution de la note « F ».

Toutefois, l'étudiant-e a la possibilité de se désinscrire dans un délai imparti. La désinscription implique la répétition du-des modules non acquis, ce qui entraîne la répétition de l'année de formation.

Pour chaque session d'examen, la désinscription pour chaque module se fait par voie électronique. Le délai de désinscription est déterminé pour chaque session. Passé le délai fixé, aucune désinscription n'est prise en compte.

En cas de désinscription ou d'échec, l'Ecole décide de la session d'examen pour laquelle les étudiant-e-s peuvent s'inscrire.

Temps supplémentaire accordé

Les évaluations des modules se déroulent dans la langue des cours. Les étudiant-e-s qui n'ont pas suivi les années scolaires du degré secondaire I (cycle d'orientation) dans la langue du cours, bénéficient d'un temps supplémentaire de 30% lors des examens écrits (sur table) et lors du temps de préparation des examens oraux. Ils-elles peuvent également utiliser un dictionnaire de langue en papier pendant les examens (dictionnaire électronique non accepté).

Ce temps est accordé aux étudiant-e-s qui suivent le programme bilingue et qui passent leur examen dans la langue partenaire (L2) ainsi que pour les étudiant-e-s migrant-e-s ou pour les étudiant-e-s souffrant de dyslexie (sur présentation d'un certificat), en accord avec la notice du SEFRI sur la Compensation des inégalités frappant les personnes handicapées.

Acquisition des crédits ECTS

La réussite de l'évaluation de chaque module, décrite dans le descriptif de module, donne droit à l'obtention des crédits attribués à ce module.

La note est communiquée à l'étudiant-e selon le système ECTS (notes ECTS de A à F), consultable sur IS Academia pendant une période déterminée. Le tableau de conversion pour ce calcul est donné ci-après.

Résultats des examens

Les copies des procès-verbaux d'examens sont transmises aux étudiant-e-s soit par courrier postal, soit par courriel. Les examens écrits sur table sont conservés dans le dossier de l'étudiant-e qui peut en tout temps venir les consulter auprès des conseillères aux études.

Modalités d'échec et de rattrapage pour les cours

La note « F » signifie que l'étudiant-e n'a pas acquis les crédits ECTS attribués et qu'il-elle ne peut refaire l'évaluation qu'une seule fois.

La note « FX », lorsqu'elle est possible et mentionnée dans le descriptif de module, signifie que l'étudiant-e n'a pas acquis les crédits ECTS attribués. Les modalités de remédiation sont transmises par la conseillère aux études, en accord avec la-le responsable de module. La nouvelle note obtenue se situe entre le A et le E en cas de réussite, sauf restriction décrite dans le descriptif de module. Si le résultat est à nouveau insuffisant, la note « F » est accordée. Le « FX » ne peut être accordé qu'une seule fois pour un module.

En cas de deuxième échec (« F ») à un module, l'étudiant-e est exclu-e de la filière soins infirmiers.

Les modalités liées à l'échec et la promotion sont déclinées dans les documents: « Conditions de promotion dans la formation bachelor en soins infirmiers de la Haute école de santé Fribourg », « Procédure en cas d'échec lors d'examens » et « Exclusion définitive de la filière Bachelor HES-SO en soins infirmiers ».

Périodes de formation pratique: acquisition des crédits et modalités d'échec et de rattrapage

Chaque période de formation pratique permet l'obtention de crédits dont les modalités seront précisées dans les fiches de modules concernées.

Le document signé d'évaluation des compétences ainsi que le contrat tripartite doivent être remis au-à la responsable de la formation pratique au plus tard 3 semaines après la fin du stage.

Il n'y a pas de possibilité de remédiation pour la formation pratique. La note « F » signifie que l'étudiant-e n'a pas acquis les crédits ECTS accordés et qu'il-elle ne peut refaire cette période de formation pratique qu'une seule fois.

En cas de deuxième échec à une période de formation pratique, l'étudiant-e est exclu-e de la filière soins infirmiers.

Voies de recours en cas d'échec

L'école est régie par la Loi du 15 mai 2014 sur la Haute Ecole Spécialisée de Suisse occidentale//Fribourg. Cette loi est à votre disposition sur l'Intranet et les voies de droit y sont décrites.

Programme bilingue

La Haute école de santé de Fribourg défend l'équité d'accès à des soins de qualité en proposant une formation bilingue qui a pour but de former des professionnel-le-s capables d'offrir des soins de qualité à la population du canton de Fribourg et au-delà de ses frontières. Ainsi, les diplômé-e-s pourront travailler dans différentes régions linguistiques après avoir bénéficié d'un programme de formation axé sur la qualité des soins et la sécurité des personnes soignées. L'enseignement bilingue permet d'acquérir des compétences interculturelles permettant de dispenser des soins en respect de la diversité et de l'équité.

Les buts du programme bilingue sont de :

- développer des compétences professionnelles dans le contexte de la langue L2 (allemand ou français) afin de travailler et vivre dans une société multilingue ;
- favoriser la mobilité des étudiant-e-s et améliorer leurs chances sur le marché du travail ;
- répondre aux besoins des institutions de soins qui accueillent la population des deux régions linguistiques du canton ;
- consolider les compétences communicatives professionnelles dans la langue L2 ;
- développer des compétences interculturelles.

Organisation générale

Enseignement théorique

L'enseignement bilingue est prévu pour un 50% en allemand et un 50% en français. Le déroulement de chaque module déploie des séquences dans les deux langues afin d'approfondir et intégrer les compétences professionnelles et linguistiques. Ainsi, chaque thématique ou situation emblématique est abordée intégralement dans une langue et les étudiant-e-s apprennent, dès le départ, à attribuer les sujets à une situation et à créer des liens.

Les contenus des cours français et allemands sont strictement les mêmes (conception unique du programme décliné en deux langues : français et allemand) afin de permettre à l'étudiant-e de choisir la langue dans laquelle il souhaite passer les examens des modules. L'examen dans la langue L2 donne droit à un temps supplémentaire de 30% lors d'examens écrits et pour le temps de préparation lors d'examens oraux. L'utilisation d'un dictionnaire au format papier est autorisée.

Le niveau de langue minimum requis pour s'inscrire dans la formation bilingue est le niveau B2 selon le Portfolio européen des langues.

Enseignement clinique

Le centre de simulation permet de développer des compétences de communication dans la langue L2. Pour favoriser l'apprentissage immersif des étudiant-e-s bilingues, des situations de soins complexes sont mises en scène avec des objectifs d'apprentissage ciblés sur les réalités de la barrière linguistique, la diversité, le contexte culturel, ou la communication dans des conditions de stress.

Formation pratique

En principe les stages sont répartis à 50% en allemand et à 50% en français, en fonction des places disponibles. Une période de formation pratique à l'étranger amène une dérogation à cette règle.

Examens

Les étudiant-e-s choisissent dans quelle langue ils-elles souhaitent passer leurs examens (L1 ou L2). Le délai pour annoncer le choix de la langue d'examen est fixé à la fin de la semaine 45 pour les examens de la session d'automne et à la fin de la semaine 15 pour les examens de la session de printemps.

Un temps supplémentaire, soit un bonus de 30% est accordé lors des examens écrits et pour le temps de préparation lors d'examens oraux. L'utilisation d'un dictionnaire au format papier est autorisée. Ce bonus n'est pas disponible pour les examens ECOS (Examen Clinique Objectif Structuré).

Internationalisation et mobilité

L'internationalisation des formations dans le domaine de la santé de la HES-SO a pour but de préparer les futur-e-s professionnel-le-s à travailler sur la scène internationale et dans un monde globalisé, ainsi que d'améliorer la qualité de la formation.

Dans ce cadre, la Haute école de santé Fribourg établit des liens de partenariat avec des institutions étrangères en vue d'offrir aux étudiant-e-s des échanges bilatéraux avec d'autres établissements de niveau universitaire. Ces échanges permettent:

- à des étudiant-e-s d'effectuer une partie de leur cursus - cours et/ou stage - à l'étranger ;
- à des étudiant-e-s des écoles partenaires de venir étudier dans les filières suisses.

L'école dispose d'un bureau des relations internationales en mesure de renseigner les étudiant-e-s et d'assurer le suivi des divers échanges, en rapport avec le service des relations internationales de la HES-SO.

En tant qu'étudiant-e de la HEdS-FR, vous avez la possibilité de vous former à n'importe quel moment de votre formation dans une Haute école ou une institution de soins à l'étranger. Les prestations d'études seront reconnues et certifiées par des crédits ECTS.

Si vous souhaitez plus d'informations vous pouvez vous adresser à la personne responsable de la mobilité des étudiant-e-s:

- Mme Romy Schmidhaeusler, bureau 5.24, T. 026 429 60 50, romy.schmidhaeusler@hefr.ch

ou pour les stages à l'étranger à:

- M. Martin Niggli, bureau 2.44, T. 026 429 60 84, martin.niggli@hefr.ch

Soutien lors des études

La Haute école de santé Fribourg met à disposition des étudiant-e-s différents moyens pour les aider durant leur formation.

Conseillères aux études

Durant les études, trois personnes sont à votre disposition pour vous conseiller dans vos études. Elles peuvent, par exemple, répondre à vos questions sur les thèmes suivants:

- progression dans les études ;
- études en programme bilingue ;
- évaluation et promotion.

Les conseillères aux études sont responsables de:

- transmettre les informations générales dans le courant de l'année scolaire;
- gérer les dossiers: absence, comportement, etc.;
- suivre les étudiant-e-s dans l'option bilingue;
- fixer les modalités de remédiation et/ou de rattrapage pour les étudiant-e-s, en collaboration avec les responsables de modules et en informer par écrit les étudiant-e-s;
- veiller à appliquer les conditions de passage, ainsi que les mesures disciplinaires si nécessaires, en collaboration avec le doyen.

En début d'année scolaire, vous serez informé-e-s des moments où elles sont disponibles pour vous rencontrer chaque semaine. Des moments d'entretien individuel pourront également être planifiés à d'autres périodes durant la semaine.

Année de formation	Personne(s) de référence
1 ^{ère} année Bachelor	Déborah Perrinjaquet, T. 026 429 60 46, bureau 2.02 deborah.perrinjaquet@hefr.ch
2 ^{ème} et 3 ^{ème} années Bachelor	Corinne Bulliard, T. 026 429 60 48, bureau 2.02 corinne.bulliard@hefr.ch
Programme bilingue	Rebecca Osterwalder, T. 026 429 60 32, bureau 2.03 rebecca.osterwalder@hefr.ch

En cas d'absence de l'une des conseillères, vous pouvez contacter l'une des deux autres.

Mentorat

En tant qu'aide au processus d'apprentissage et de professionnalisation, l'école propose un accompagnement individuel et facultatif sous forme de mentorat.

Il s'agit d'une relation d'apprentissage et/ou de conseil entre un-e professeur-e et un-e étudiant-e afin de développer et d'accompagner le processus de professionnalisation et le processus d'apprentissage au cours du programme de formation.

Cet accompagnement est organisé entre l'étudiant-e et le-la professeur-e qui conviennent des éléments à travailler dans les processus d'apprentissage et de professionnalisation.

Le mentorat a lieu dans un climat d'ouverture et de confiance et favorise le développement de l'autonomie et l'atteinte des objectifs de formation.

Informations complémentaires

Les documents concernant le déroulement des études se trouvent sur l'intranet de l'école (SharePoint) à disposition des étudiant-e-s. Il s'agit du portail principal de la Haute école de santé Fribourg qui renseigne l'étudiant-e tout au long de son parcours de formation. Il informe, de manière détaillée sur le déroulement de la formation et les aspects réglementaires qui y sont liés. Chaque étudiant-e est tenu-e de s'y référer durant son cursus de formation et de tenir compte des informations qui y sont données.

Chaque étudiant-e dispose également d'un Portail personnel (IS Academia) sur lequel il-elle retrouve toutes les informations concernant sa formation (attestations, récapitulatifs de notes, brochures, etc.)

Les informations plus générales liées à la formation bachelor (brochures, directives et réglementations diverses) se trouvent sur le site internet de l'école www.heds-fr.ch. Nous vous invitons également à les consulter.

Notes personnelles